

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5633>



Réforme du lycée, le lycée Raoul Follereau écrit à la DASEN

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Echos des établissements - Lycée Raoul Follereau (Nevers) -



Publication date: lundi 1er octobre 2018

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Les collègues du lycée Raoul Follereau, réunis en assemblée générales, ont écrit à la DASEN (avec copie à la Rectrice) pour dénoncer la logique de la réforme du lycée dans leur courrier ils écrivent :

"Cette réforme fut imposée au pas de charges sans concertation avec les agents, ni réflexion.

Le gouvernement n'est guidé que par le calendrier électoral (La réforme doit aboutir avant 2022 !!)

A ce jour la répartition des spécialités entre établissement n'est pas connue. Encore moins les programmes.

La réforme fait porter sur les collègues la responsabilité du choix des spécialités qui déterminent l'avenir des élèves.

On annonce un souci de simplification alors qu'elle va compliquer le fonctionnement des établissements."

Ils demandent dans l'immédiat le report d'un an de l'application d'un an de la réforme du lycée.